



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/CEFACT/2002/17
19 mars 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

**COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE**

Centre pour la facilitation du commerce et les transactions
électroniques (CEFACT-ONU)

Huitième session, 27-30 mai 2002

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU RAPPORTEUR POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE
À LA PLÉNIÈRE DU CEFACT-ONU EN MAI 2002**

Présenté par le Rapporteur du CEFACT-ONU pour l'Asie

* * *

Le présent rapport du Rapporteur pour l'Asie et le Pacifique est présenté à la Plénière pour information.

1.0 Introduction

Nombre d'organisations nationales et internationales poursuivant des buts analogues s'intéressent à la promotion et au développement d'activités relatives à la facilitation du commerce et au commerce électronique dans la région de l'Asie et du Pacifique. Quelques-unes des ces initiatives sont évoquées dans le présent document. Mais le travail de coordination à l'échelle de la région est essentiellement le fait du Conseil Asie/Pacifique pour la facilitation du commerce et le commerce électronique (AFACT), dont les membres sont les pays et économies suivants: Australie, Chine, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Mongolie, Pakistan, Philippines, République islamique d'Iran, Singapour, Sri Lanka, Taïpei, Thaïlande et Viet-Nam. Le présent document rend compte des questions traitées et des activités menées par cette institution.

2.0 Activités de l'AFACT

Le Conseil Asie/Pacifique pour la facilitation du commerce et le commerce électronique (AFACT) a tenu sa dix-neuvième session à Djakarta (Indonésie) du 1^{er} au 3 octobre 2001, immédiatement avant la Conférence internationale sur le commerce électronique et la facilitation du commerce, «EDICOM 2001», qui s'est déroulée les 4 et 5 octobre 2001. Onze pays ou économies ont participé aux réunions, à savoir l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, le Pakistan, la République islamique d'Iran, la République de Corée, Singapour, Sri Lanka, Taïpei et la Thaïlande.

Les groupes de travail chargés des questions suivantes: XML, acquisitions, sensibilisation et éducation, transports, sécurité, questions juridiques, transport aérien, questions financières, questions douanières, commerce électronique, et le Comité d'application de l'interconnexion ont tenu des réunions conjointes les 1^{er} et 2 octobre 2001. Les groupes de travail ont en outre examiné les modes de coopération à mettre en œuvre entre pays membres afin de promouvoir ou d'appliquer les solutions de la CE dans leurs domaines respectifs. Le Groupe de travail du XML a été invité à mettre au point des projets pilotes en collaboration avec d'autres groupes de travail afin de répondre aux besoins. Il a par ailleurs été souligné qu'il convenait d'organiser des programmes de sensibilisation et d'éducation dans chacun des pays ou économies et d'inviter les membres d'autres pays ou économies à participer à ces travaux.

La Plénière s'est réunie le 3 octobre; l'essentiel des points examinés et des résolutions adoptées est présenté ci-après:

- La proposition de Taïpei d'assurer l'administration du secrétariat permanent de l'AFACT pendant quatre ans a été approuvée par la Plénière. Le secrétariat permanent est en outre chargé de créer et d'administrer le nouveau site Web de l'AFACT.
- Tous les chefs de délégation des pays et économies participants ont présenté des rapports d'activité nationaux sur les progrès de la facilitation du commerce, de l'EDI et des normes CE. Le Japon, la République de Corée et Taïpei ont fait état d'importants progrès dans le domaine de l'ebXML.
- Tous les présidents des groupes de travail conjoints ont présenté un rapport.

- Le Rapporteur du CEFACT-ONU pour l'Asie a présenté le rapport annuel du CEFACT et exposé les activités de l'AFACT depuis sa dernière réunion en septembre 2000 à Taipei.
- Le Pakistan et l'Indonésie ont signé le Mémoire d'accord sur l'interconnectivité EDI-RVA.
- La vingtième session de l'AFACT et la Conférence EDICOM 2002 se tiendront à Kuala Lumpur du 27 octobre au 1^{er} novembre 2002.

Les points saillants de la dix-neuvième session de l'AFACT sont présentés ci-après.

2.1 Mise à niveau du site Web et création d'hyperliens

Le nouveau site Web de l'AFACT comporterait des liens vers les sites des membres. Il renfermerait des informations faisant le point sur les questions du commerce électronique, des normes et de la facilitation du commerce, un calendrier des réunions, etc. Tous les documents des réunions y seraient également accessibles.

Chaque pays et économie membre a été invité à créer sur son propre site un hyperlien vers le nouveau site Web de l'AFACT.

2.2 Groupe de travail conjoint

Chaque Groupe de travail doit tenir au moins deux réunions virtuelles avant sa réunion lors de la session de l'AFACT et doit soit être intégré au site Web de l'AFACT soit gérer son propre site comportant un hyperlien vers le site de l'AFACT. Certains des points importants examinés lors des réunions conjointes sont énumérés ci-après:

- Normalisation du Catalogue électronique des produits

Le contenu de l'ensemble minimum de données pour le catalogue électronique des produits doit être établi par les pays/économies membres lors de réunions virtuelles du Groupe de travail des achats.

- Conseils de la réaction efficace des consommateurs

Le conseil chargé dans cette question dans chaque pays/économie membre devra coordonner son action avec celle des conseils d'autres membres pour faire progresser la normalisation.

- Adoption du système de numérotation européenne des articles

Le système de numérotation européenne des articles doit être privilégié pour l'identification des sociétés. Un répertoire des numéros d'articles pourrait être établi dans le cadre des réunions virtuelles du Groupe de travail des achats.

- Questions relatives à l'autodéclaration examinées par le Groupe de travail juridique

Afin d'instaurer un environnement juridique largement acceptable pour les transactions électroniques, les exportateurs et importateurs doivent être formés aux principes de l'autodéclaration que les Groupes de travail juridiques de l'AFACT et du CEFACT sont en train d'élaborer.

- Participation au projet du Conseil de l'interconnexion des réseaux (IIC)

Les pays et économies membres doivent participer activement au projet de l'IIC relatif aux douanes et lancer des projets similaires dans d'autres domaines.

2.3 Relations avec la CESAP

Des liens de collaboration active avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) pourraient être établis pour assurer le perfectionnement du personnel technique et la mise au point de projets pilotes transfrontières.

2.4 Participation aux travaux sur l'ebXML

Il a été reconnu que ebXML était la voie d'avenir pour les transactions du commerce électronique. Il a en conséquence été jugé nécessaire que les pays/économies membres participent au processus d'élaboration et de mise en place de l'ebXML.

2.5 EDICOM 2001

La Conférence EDICOM 2001 s'est tenue les 3 et 4 octobre 2001. Il y a été essentiellement question de savoir comment les entreprises peuvent tirer le meilleur parti de l'Internet. De nombreux sujets ont été abordés, parmi lesquels: sensibilisation aux activités du CEFACT-ONU; EDI/EC en Asie – un scénario régional; défis et stratégies concernant les normes EC; facilitation du commerce et EC/EDI – EDI et services électroniques; facilitation du commerce; packaging et repositionnement; télétravail via Internet; système EDI de l'administration douanière indienne; questions relatives à ebXML et projet ebXML pour l'Asie; facilitation du commerce électronique au moyen des fichiers et référentiel centraux ebXML de la République de Corée; paiements multicanaux sur Internet; convergence, chaîne de valeur et entreprises en Indonésie; discussions en groupe, etc.

Dans le cadre de l'exposition, un certain nombre de sociétés ont présenté leurs produits et services, portant notamment sur les points suivants: gestion des relations clientèle; cybercentres; banque électronique; solutions de commerce électronique, par exemple service et soutien à la clientèle, commandes et paiements électroniques, gestion de la chaîne des approvisionnements et de la logistique; informations d'entreprises; commerce électronique; produits du commerce électronique; messagerie; achats en ligne; publications; systèmes de paiement sécurisés; technologie de la carte intelligente; automatisation de la chaîne des approvisionnements; formation et enseignement; édition électronique; outils de développement; produits de développement; protocoles d'applications sans fil, etc.

2.6 Réunion virtuelle d'un Groupe de travail de l'AFACT

La première réunion virtuelle du Groupe de travail juridique de l'AFACT s'est tenue le 12 décembre 2001 pour étudier les aspects juridiques de la mise en application de la marque de confiance en ligne de l'AFACT.

3.0 Initiatives prises dans la région

3.1 Secrétariat permanent de l'AFACT

Conformément à la décision prise à la dix-neuvième session de l'AFACT, tenue à Djakarta, le secrétariat permanent de l'AFACT a démarré ses travaux à Taipei où la cérémonie officielle d'ouverture s'est déroulée le 7 mars 2002. La nouvelle adresse du site de l'AFACT est www.afact.org. À cette occasion, une conférence a été donnée sur les questions de sensibilisation et d'éducation.

3.2 Comité ebXML Asie

Le Comité ebXML Asie, créé à l'initiative conjointe du KIEC (Institut coréen pour le commerce électronique), de l'ECOM (Conseil pour la promotion du commerce électronique du Japon) et de la TCA (Association d'informatique de Taipei), réunit des experts du commerce électronique et a pour mission de soutenir la diffusion de l'ebXML dans la région d'Asie. L'objectif du Comité est de promouvoir les applications ebXML afin de faciliter le commerce électronique dans la région, et de contribuer ainsi à la mise en place d'un marché électronique mondial sur lequel des entreprises de toutes tailles, quel que soit leur lieu d'implantation, ont la possibilité d'entrer en contact et de réaliser des transactions par l'échange de messages au format XML. Le secrétariat du Comité est assuré par le KIEC.

À la quatrième réunion du Comité, tenue les 22 et 23 novembre 2001, les délégués du Japon, de la Malaisie, de la République de Corée et de Taipei se sont attachés avec beaucoup d'énergie à faire avancer les travaux sur l'ebXML et à promouvoir l'emploi de ce langage en Asie. Au cours de cette réunion, le Comité a passé en revue les thèmes de travail qu'il avait précédemment retenus et en a choisi de nouveaux comme la promotion du recours aux spécifications ebXML par la publication de directives d'application, la promotion d'ebXML en Asie par le biais de programmes de coopération et de séminaires conjoints, le développement d'un cadre informatique pour la mise en application de l'ebXML fondé sur la solution Web Service, et la participation active aux travaux sur l'ebXML. Pour chacun de ces thèmes de travail, des dates butoirs précises ont été fixées. La cinquième réunion du Comité ebXML Asie doit se tenir à Taipei les 18 et 19 avril 2002.

3.3 Séminaire sur la mondialisation économique

Un séminaire sur la mondialisation de l'économie a été organisé par le Ministère du commerce de la République islamique d'Iran les 29 et 30 janvier 2002.

3.4 Réunion d'un groupe d'experts sur les questions qui se posent en matière de facilitation du commerce et de commerce électronique

La CESAP et le Gouvernement indien ont organisé une réunion d'experts sur les questions qui se posent en matière de facilitation du commerce et de commerce électronique qui s'est tenue les 6 et 7 décembre 2001 à Bangkok. Divers experts originaires de pays de la région Asie-Pacifique y ont participé, parmi lesquels M. T. A. Khan, Directeur technique au Centre national de l'informatique du Gouvernement indien à New Delhi et le Rapporteur de la CEFACT-ONU pour l'Asie. Les participants ont examiné, précisé et hiérarchisé les méthodes de facilitation du commerce que pourraient adopter les pays en développement d'Asie et du Pacifique dans les domaines de la normalisation et de la réforme réglementaire pour la facilitation du commerce ainsi que du recours au commerce électronique comme moyen de faciliter les échanges.

3.5 Séminaire régional sur le commerce électronique

La Télécommunauté de l'Asie et du Pacifique a organisé, en association avec la CESAP et le Gouvernement indien, un séminaire régional sur le commerce électronique qui s'est tenu du 11 au 14 décembre 2001 à Bangalore (Inde). Ce séminaire a été suivi par de nombreux participants de pays de la région ainsi que par le Rapporteur du CEFACT-ONU pour l'Asie. Les participants y ont débattu de la promotion du commerce électronique et de stratégies de développement faisant appel à des partenariats entre de petites et moyennes entreprises, le secteur privé, les institutions financières, les opérateurs de télécommunication, les décideurs publics, les services gouvernementaux et les organisations et associations intéressées. Une place spéciale a été accordée aux applications du commerce électronique dans les zones rurales. Les questions qui ont été longuement débattues et dont la prise en compte dans le fonctionnement de diverses organisations ou pays membres a été envisagée touchaient au cadre juridique, au coût élevé de l'investissement initial, aux problèmes de sécurité, aux risques financiers et aux difficultés d'accès au réseau, qui constituaient autant d'obstacles pour les pays en développement.

3.6 Séminaire asiatique sur la sécurité et la qualité des aliments destinés au commerce international

EAN India, en association avec le Gouvernement indien, la CESAP, la CEE-ONU, le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT), et les EAN International Industry Associations of India, a programmé un séminaire asiatique sur la sécurité et la qualité des aliments destinés au commerce international à New Delhi (Inde) les 5 et 6 avril 2002. Il y sera traité de la facilitation du commerce et de l'accès aux marchés à l'échelle mondiale pour les produits alimentaires, des initiatives relatives à la sécurité alimentaire et des exigences du marché, de la traçabilité et de l'assurance de la qualité pour la sécurité des consommateurs, des normes de qualité – privées et publiques – en vigueur et en préparation, du rôle des transports dans la facilitation du commerce mondial, des perspectives et des ouvertures sur le marché mondial de l'agroalimentaire, de l'observation des règles de l'analyse des risques aux points critiques (HACCP), et des marques spéciales pour les produits frais, les aliments transformés, les produits de la mer, la viande et les produits laitiers.

4.0 Conclusions

De ce qui précède, on peut tirer la conclusion que les activités relatives à la facilitation du commerce et au commerce électronique ont été intégrées dans le programme de travail de la plupart des pays et économies de la région de l'Asie et du Pacifique et que leur importance est reconnue par chacun. Mais il existe une nécessité pressante d'apporter une solution au problème de la fracture numérique, notamment dans les pays en développement et les moins avancés de la région. Une approche coordonnée de l'adaptation à la pratique des transactions commerciales par voie électronique aura pour effet d'accroître l'efficacité des processus commerciaux dans la région comme à l'échelle mondiale. Il convient en outre d'ajouter que les problèmes d'infrastructure pesant sur la réalisation de transactions électroniques sont un point qui doit retenir d'urgence l'attention si l'on veut que le commerce électronique mondial se développe de manière intégrée.
